REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2285

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Aménagement de la rue Montebello - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Chevallier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthelémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yérémian), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011

Délibération n° 2011-2285

commission principale :	déplacements et voirie
commune (s) :	Lyon 3°
objet :	**Aménagement de la rue Montebello - Individualisation d'autorisation de programme**
service :	Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté du 15 décembre 2008 a approuvé l'inscription de l'opération d'aménagement de la rue Montebello à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

La rue Montebello relie le quai Augagneur au cours de la Liberté. Cette voie souffre d'une paupérisation des activités économiques présentes en rez-de-chaussée qui demandent une requalification pour créer les conditions d'une redynamisation économique.

Trois études (plan de circulation et stationnement, programme, expertise économique et commerciale) menées en 2010 ont permis d'élaborer différents scénarii d'aménagements.

Le scénario retenu se développe sur un périmètre élargi aux entrées du secteur depuis la rue Aimé Collomb et le cours Gambetta modifiant le plan de circulation, améliorant ainsi la lisibilité du secteur commercial de la rue Montebello.

L'aménagement proposé comprend :

- la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la rue Aimé Collomb entre la rue Mortier et la rue de la Victoire,

- l'aménagement en sens unique de la rue Mortier dans le sens sud-nord, du cours Gambetta à la rue Aimé Collomb, y compris l'aménagement d'un tourne à droite sur le cours,

- la reprise du profil en travers de la rue Montebello à l'identique de la partie récemment rénovée au droit de la place Juttard, comprenant 2 trottoirs en asphalte avec bordure en granit, une chaussée en enrobé de 3,50 mètres de largeur, un stationnement longitudinal de 2 mètres de largeur comprenant des aires de livraison.

Les travaux sont évalués à 725 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de la rue Montebello à Lyon 3°.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale A2 - Réaliser de grands projets structurants, sur l'opération n° 2439 pour un montant de 725 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.